

## Séance de Conseil Municipal du 21 octobre 2011 Compte-rendu sommaire

### Membres présents :

GALLAY Gilbert  
GALLAY Cyrille  
MICHAUD Maurice  
REQUET Isabelle  
MOREL Nicolas  
HAUTEVILLE Ludivine  
CHEVALLET Yoann  
PETIT-GRAZINI Angélique  
GRAZINI Bernard

### Membres absents :

DEMESTE Isabelle  
HAUTEVILLE Jérôme

Secrétaire de séance : Cyrille Gallay

### **Validation du compte-rendu de la séance du 26 août 2011**

Accord à l'unanimité.

### **Travaux cantine scolaire – Avenant : Ent. Maçonnerie d'Anthy et BG Electric – branchement assainissement**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'avancement des travaux de la cantine et aux demandes de modifications (imprévus en maçonnerie et mise aux normes électriques) il y a lieu d'établir des avenants.

L'avenant au profit de l'entreprise Maçonnerie d'Anthy s'élève à la somme de 3 964.74 € TTC et l'avenant au profit de l'entreprise BG Electric s'élève à la somme de 601.01 € TTC.

Il indique également que l'évacuation d'assainissement a été revue, le branchement envisagé initialement n'étant pas satisfaisant.

Accord à l'unanimité.

### **Travaux La Chavanette : répartition sur les droits ouverts - terrains**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de financement des travaux de la route de La Chavanette. Le projet est financé sur les droits ouverts, pour la voirie, à la Communauté de Communes.

Après débat, il a été décidé de financer ces travaux sur 12 ans.

Accord à l'unanimité.

### **Travaux EU Les Mouilles**

Afin de poursuivre les raccordements à l'assainissement collectif, le hameau Les Mouilles sera prochainement raccordé.

Accord à l'unanimité.

### **Transport scolaire communal**

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps a désormais la compétence transport.

La convention signée en 2004 avec le Conseil Général pour la mise en place d'un service de transports scolaires du primaire sera automatiquement transférée du Conseil Général à la C.C.V.A.

La commune doit fournir chaque année le détail du circuit de ramassage avec les différents arrêts.

### **Création budget annexe Columbarium**

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'un columbarium. Pour pouvoir réaliser cette opération, la création d'un budget annexe est obligatoire (comme l'avait souligné le trésorier).

Accord à l'unanimité.

### **Location de l'auberge Le Bois du Cornet à partir d'avril 2012**

Monsieur le Maire rappelle que le contrat d'affermage pour l'exploitation de l'auberge Le Bois du Cornet arrive à échéance le 30 mars 2012.

Un groupe de travail est constitué pour la préparation du cahier des charges en vue du lancement d'une consultation.

Accord à l'unanimité.

### **Instauration de la taxe d'aménagement**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la réforme de la fiscalité de l'aménagement. Le nouveau dispositif repose sur la taxe d'aménagement (TA). Il entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2012.

La TA se substitue à la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale des espaces naturels et sensibles (TDENS), la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE) et la participation au titre du programme d'aménagement d'ensemble (PAE).

La TA comprend une part communale et une part départementale.

Le conseil municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3 %.

Elle sera applicable aux permis de construire, permis d'aménager et déclaration préalable déposés à partir du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Accord à l'unanimité.

### **Défense du droit à la formation dans la fonction publique territoriale**

L'Association des Maires de France a alerté récemment les collectivités concernant le projet d'amendement sénatorial à la loi de finances rectificative 2011 mettant en cause le droit à la formation professionnelle dans la fonction publique territoriale. La diminution de 10% de la contribution au Centre National de formation de la Fonction Publique Territoriale aurait un impact important sur le volume (et les coûts) de formation dispensée par cet organisme. Proposition est faite de soutenir le droit à la formation dans la fonction publique territoriale.

Accord à l'unanimité.

### **Acquisition terrains succession GALLAY Andrée née NOEL**

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu une proposition de don de terrain de la part de la succession Gallay Andrée née Noël.

Après débat, et considérant que les frais notariés seraient à la charge de la Commune, et que lesdits terrains ne présentent aucun intérêt pour la Commune, le Conseil Municipal se prononce contre cette acquisition.

Accord à l'unanimité.

### **Lot de bois à vendre**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en vente un lot de 7 stères de bois déposé près de l'aire de jeux.

Il est proposé de vendre au plus offrant à un tarif minimum de 30€/stère.

Accord à l'unanimité.

### **Panneau d'affichage**

Un panneau d'affichage sera installé au virage de Belmont.

Accord à l'unanimité.

### **Questions diverses : 11 novembre**

Monsieur le Maire rappelle que comme chaque année, la cérémonie du 11 novembre organisé en collaboration avec les anciens d'AFN aura lieu à 11 H 30 et sera suivi d'un vin d'honneur.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

Le Maire,  
Gallay Gilbert